

Ensuite ce fut Nicolas van Werveke qui s'attaqua à la tâche ingrate de réviser les Régestes. Les résultats de ces investigations se trouvent notamment dans les études suivantes : L'authenticité du testament d'Emmesinde (Luxemburger Land, 3e année, 1884, p. 171); Zwei Desideria unserer Historiker (idem p. 291); Les deux plus anciens cartulaires des Comtes de Luxembourg (Beitrag zur Geschichte des Luxemburger Landes, 1887, 3e fasc., p. 226 s.); Etude sur les chartes luxembourgeoises du moyen-âge (P.S.H., t. XLI, 1889); Révision des Régestes (P.S.H., t. LII, 1930, p. 1). Mentionnons aussi le Fonds van Werveke, carton XVII, conservé aux Archives du Gouvernement ainsi que les cinq volumes des Régestes légués par Nicolas Werveke à Jules Vannérus et dans lesquels l'émule de Wurth-Paquet avait apporté de «scrupuleuses corrections de textes ou bien de sévères apostilles, comme «double emploi», «incomplet», «inexact». (27)

Des inexactitudes constatées par Jules Vannérus – qui, par ailleurs, parle des Régestes comme «d'une inépuisable mine de renseignements pour l'histoire des anciennes familles seigneuriales du pays» – nous relèverons celle commise par Wurth pour un acte du XIVe siècle et cela parce qu'il s'était fié à Bertholet. (28)

Venons-en maintenant à une collection destinée à remplacer les Régestes: le «Urkunden-und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit» de Camille Wampach, et dont le premier volume parut en 1935. Cette oeuvre d'envergure a le triple mérite de commencer par une époque antérieure à celle des Régestes, d'être plus complète et d'avoir été conçue selon les méthodes modernes de la critique des sources. Mais l'abbé Wampach, lui aussi, s'est trouvé devant la difficulté, quasi insurmontable, de constituer un recueil sans lacunes ou incorrections (29), contenant toutes les sources officielles et privées conservées à l'étranger et relatives à l'histoire luxembourgeoise du moyen-âge. Aussi avons-nous été désagréablement surpris de constater que l'ancien directeur des Archives fut loin d'apprécier l'oeuvre de Wurth (Préface aux «Urkunden») et qu'il ne lui ménagea pas sa déconsidération (l'Hémecht 1948, p. 57). Qu'il ait si souvent cité Wurth-Paquet parmi ses sources ne rend cette mésestime que plus pénible.

Plus objectifs furent les jugements de Nicolas Margue, Jos. Hess, Alphonse Sprunck, Jean Schoos et Jos. Goedert.

Le premier de ces historiens, en soulignant, comme de juste, la compétence de Wampach (professeur d'histoire médiévale à l'Université de Bonn), se défend de prétendre que depuis l'apparition de Wampach, les travaux des années antérieures sont à mettre au rebut. «Au contraire, poursuit M. Margue, ce que Wurth-Paquet, ses contemporains et leurs continuateurs ont produit et vont encore produire, garde sa valeur et a droit à notre reconnaissance.» Reproduisons aussi cette phrase, écrite à l'endroit du «Urkunden- und Quellenbuch», mais qui est faite pour consoler les admirateurs de F.-X. Wurth: «Lücken und Versehen, zweifelhafte Deutungen, Versuche und Hypothesen, die sich vielleicht – oder